Séance du 14 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la Mairie sous la présidence de M. Jean-Paul COQUILLE, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. : Mickaël Feuvrier, Nicolas Padois, Anne Molard, Christophe Krakus, Patrice

Coutelle, Ingrid Caté.

Absentes Excusées: Mmes Martine Letourneur, Solène Loyer

Absente: Mme Marion Marie

Madame Letourneur a donné pouvoir à Monsieur Coquille

M. Patrice Coutelle a été nommé secrétaire.

Le conseil municipal a approuvé le compte rendu de la réunion du 10 décembre 2021

2022-01-d1

Logiciels Mairie

Le contrat d'acquisition et de prestations de services des logiciels de la Mairie, est arrivé à échéance.

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat auprès de la Société SEGILOG et autorise Monsieur le Maire à signer un nouveau contrat d'une durée de trois ans.

Le montant du contrat est de :

Pour la cession du droit d'utilisation : 1287 euros HT par an. Pour la maintenance et formation : 143 euros HT par an.

vote: pour:8 contre:0 abstention:0

2022-01-d2

Renouvellement de la convention d'assistance technique pour l'assainissement

Selon le décret n°2007-1686 du 26 novembre 2007 qui régit l'intervention des départements dans le domaine de l'assainissement, la commune de Chemiré en Charnie est éligible à l'assistance technique du SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitation de Station d'Epuration).

La convention signée avec le Département en 2019 est arrivée à échéance.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention avec le Département pour une durée de 3 ans, le coût annuel est fixé à 0.41€ par habitant, avec un prix plancher de 100€ par unité de traitement.

vote: pour:8 contre:0 abstention:0

2022-01-d3

Vote des subventions 2022

	1
Animation Loisirs	300 €
Animation Loisirs (fêtes et cérémonies)	100 €
Taxi Collectif (Animation Loisirs)	360€
Générations Mouvement Aînés de Chemiré	150 €
Association Chemiré Patrimoine (anciennement ACSCEC)	75 €
Association Charnie Environnement	50€
Association Charnie Rando	50€
Les Ateliers de l'Histoire de la Charnie	50€
Gaule de Joué	50€
Orchestre de la Vègre (Sté musicale Loué)	100 €
CCI centre de formation des apprentis	20€
Réserve	200

Une subvention de 20€ par enfant habitant la commune est accordée aux établissements et associations qui en font la demande à l'occasion d'activités pédagogiques.

Tarif location de la salle communale

Monsieur le Maire rappelle les tarifs de location de la salle communale (délibération du 29 mars 2019) Le conseil municipal décide de ne pas modifier les tarifs de location de salle pour cette année.

2022-01-d5

Projet de budget pour les investissements 2022

Le conseil municipal valide les projets d'investissement suivants pour la préparation du budget 2022, ces propositions seront soumises à validation lors du vote du budget

seront soumises à validation lors du vote du budget		_
DEPENSES	Engagé	Proposition du 14 janvier 22
Remboursement capital emprunt	9 504.00	
RAR Reste à Réaliser (dépenses engagées en 2021)		
Signalétique patrimoine	1 002.00	
Panneaux Stop	1 710.00	
Aménagement bourg mission ATESART	979.20	
Travaux nouvelle salle reste honoraires	2 290.87	
Sous total dépenses engagées Rbt Emprunts et RAR Restes à Réaliser	15 486.07	
Opérations non individualisées		
Clôture et haie bocagère à la "Fendrie" 200+1500		1 700.00
Balisage CR 44		500.00
Complément sentier patrimoine/nature		4 000.00
patiment, radare		
Cimetière		2 - 2 - 2
travaux de reprise concessions cimetière (18)		3 500.00
Accès PMR cimetière		5 000.00
Eglise		
Brides Cloches Eglise (voir devis Bodet)		1 007.00
Atelier communal N°11		
Véhicule (Tracteur ?)		12 000.00
Taille haie		600.00
petit outillage		500.00
Equipements culturels et sportif N°20		
Jeux enfants devis 22 000 €		22 000.00
Salles N°31		
		F 000 00
Aménagement extérieur salle chauvelier Aménagement intérieur salle chauvelier (mobilier)		5 000.00
Couvertines muret Salle communale		600.00
		2 000.00
Parasol / manges debout nouvelle salle		2 500.00
Voirie N°40		
Aménagement plateau chicane		30 000.00
Abri bus bois place Saint Gilles		3 000.00
Panneau affichage Etival		500.00
Mairie n°91		
Ségilog Logiciels Mairie		1 600.00
Panneau affichage lumineux devis 4 784 €		4 784.00
Matériel informatique		1 500.00
Chapelle Etival		
Restauration Christ en Croix Chapelle Etival devis 6 300 €		6 300.00

2022-01-d6

Validation du bulletin communal d'informations

Le Conseil municipal valide le bulletin d'information de Chemiré-en-Charnie « L'Echo de la Charnie » 2022, présenté par Madame Molard.

Le bulletin sera distribué par la Poste à tous les habitants de la commune.

2022-01-d7

Heures complémentaires 2021 effectuées par l'adjointe administrative

L'adjointe administrative a réalisé des heures complémentaires au cours de l'année 2021 qui n'ont pas pu être récupérées.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide de régler à l'adjointe administrative 26 heures complémentaires sur le salaire de février 2022.

2022-01-48

Modification du temps de travail du poste de secrétariat de Mairie

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide d'augmenter le nombre d'heures du poste de secrétariat de Mairie de 1h30 par semaine à compter du 1^{er} mars 2022.

Le poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe passera donc de 19h à 20.5h par semaine à compter du 1er mars 2022.

Questions diverses

Le site du Moulin de l'Abbaye

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le site du Moulin de l'Abbaye fait l'objet d'une étude de projet d'aménagement touristique, de type cabanes.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les éléments dont il a connaissance.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h30